

Fondée en 1967, la DCC, service du volontariat international de l'Eglise en France, est la première ONG française d'envoi de volontaires. Présente dans plus de 50 pays, elle accompagne chaque année près de 500 volontaires. Ils agissent dans tous les domaines de développement et dans tous les types de métiers.

Vous souhaitez accueillir un volontaire ?

Devenez partenaire local de la DCC

Vous êtes responsable d'un projet dans le domaine de la santé, l'éducation, l'accès à l'eau, les droits de l'Homme, l'agriculture, la construction ou tout autre projet visant la promotion humaine ?

Vous avez besoin d'un profil professionnel que vous ne trouvez pas localement ? Vous souhaitez bénéficier d'un échange de pratiques et de compétences ? Apporter une dimension interculturelle à votre action ?

La DCC vous propose d'accueillir un volontaire de solidarité internationale pour 1 à 2 ans

Profitez de l'expérience de la DCC

Depuis 50 ans, grâce à ses équipes de salariés et bénévoles, la DCC a développé un savoir-faire dans l'accompagnement des projets de volontariat de solidarité internationale. Elle est aujourd'hui reconnue pour la **qualité du recrutement, de la formation au départ et du suivi terrain des volontaires**

Bénéficiez de l'appui d'un volontaire professionnel

Les volontaires ont entre 21 et 75 ans. Ils choisissent de partir pendant 12 à 24 mois (renouvelables) pour mettre leur expérience professionnelle au service du partenaire local pour un volontariat de compétences **et vivre une expérience de fraternité entre les peuples**

Intéressé par l'accueil d'un volontaire ? Contactez nous

Pour une mission en Afrique, à Madagascar ou à Haïti :

⇒ Contactez Clément : clement.bonnel@ladcc.org

Pour une mission en Asie, en Amérique latine ou au Moyen Orient :

⇒ Contactez Jennifer : jennifer.duarte@ladcc.org

Vous recevrez un formulaire de demande de volontaire à remplir et à nous retourner.

Un chargé de mission pays se rendra sur place pour vous rencontrer et préciser les conditions de la mission du volontaire.

Le partenaire local

- Propose une mission de promotion du développement humain clairement définie.
- Accueille le volontaire à son arrivée à l'aéroport et l'introduit au sein de l'équipe locale.
- Accompagne le volontaire au quotidien dans sa mission et assure des temps d'évaluation réguliers.
- Prend en charge le billet d'avion de début et de fin de mission.
- Verse au volontaire une indemnité mensuelle de 100€ minimum et adaptée au coût de la vie locale.
- Prend en charge la nourriture et l'hébergement du volontaire durant toute sa mission.
- Accompagne le volontaire dans les démarches administratives à son arrivée et prend en charge les éventuels frais de titre de séjour.

La DCC

- Assure le recrutement et la préparation au départ du volontaire pendant 15 jours de formation durant lesquels sont abordés : l'interculturalité en milieu professionnel et personnel, le développement, les droits de l'Homme, les situations sociales, économiques, géopolitiques des pays que les volontaires s'apprêtent à rejoindre, les consignes sanitaires et sécuritaires à suivre, la gestion de conflit, etc.
- Assure aux volontaires sécurité sociale, mutuelle, assurance rapatriement, responsabilité civile.
- Accompagne les volontaires à distance pendant toute la durée de la mission, par Skype, emails et demande aux volontaires et partenaires des rapports d'activité semestriels.
- Effectue une visite annuelle de terrain à la rencontre des partenaires et volontaires.
- Accompagne les volontaires à leur retour de mission, dans leur réinsertion sociale et professionnelle.

Le volontaire

- Met ses compétences professionnelles au service du partenaire local dans un esprit d'échange de pratiques et de respect des dynamiques locales.
- Vit la rencontre interculturelle et la fraternité en actes.

Répartition des frais de mission	Le partenaire local	La DCC	Le volontaire
Formation au départ		X	X
Protection sociale		X	
Suivi sur le terrain		X	
Billet d'avion A/R	X		
Logement	X		
Nourriture	X		
Indemnité mensuelle de subsistance	X		
Titre de séjour	X		
Accompagnement au retour		X	

Démarches et calendrier pour demander un volontaire DCC

Calendrier des démarches pour demander un(e) volontaire			
	Démarches	Pour une arrivée sur le terrain entre février et juin	Pour une arrivée sur le terrain entre août et décembre
Le partenaire	Demande le formulaire de demande de volontaire à : - clement.bonnel@ladcc.org pour l'Afrique, Madagascar et Haïti - jennifer.duarte@ladcc.org pour l'Asie, l'Amérique latine et le Moyen Orient	Avant le 30 novembre	Avant le 31 mai
	Remplit le formulaire et le renvoie à la DCC		
La DCC	Recherche un candidat correspondant à vos critères et vos besoins	Dès réception du formulaire de demande de volontaire	Dès réception du formulaire de demande de volontaire
Le candidat	Postule à la DCC à candidatures@ladcc.org puis participe au cursus de recrutement formation : - une session interculturelle pendant 2 jours - puis une session d'orientation pendant 2 jours 1/2	Entre septembre et janvier	Entre janvier et juin
	Participe au stage de préparation au départ	Fin janvier (environ 10 jours)	mi-Juillet (environ 10 jours)
	Part en mission	entre février et juillet, à la date à laquelle il est attendu	entre août et janvier, à la date à laquelle il est attendu